

---

**Nombre de  
membres en  
exercice : 27**

**Séance du mardi 12 septembre 2023  
à 18 heures 00 - salle du Conseil municipal**

**Présents : 24**

L'an deux mille vingt-trois et le douze septembre l'Assemblée municipale, régulièrement convoquée le 05 septembre 2023, s'est réunie sous la présidence de Jean-Michel GUYOT.

**Votants : 26**

**Présents :**

Jean-Michel GUYOT, Michel FAYS, Elisabeth GUERQUIN, Fabrice VARINOT, Emmanuelle SIMON, Mathieu HENRY, Marie-Christine CAUSIN, Isabelle BASSO, Roger BEAUXEROIS, Marie-Claire BOUQUET, Franck BRIEY, François CARNEIRO, Daniel DUFOUR, Isabelle GANAN, Wilfried GREMILLET, Océane HANQUET, Fabrice KENNEL, Thierry LUCQUIN, Etienne METOR, Sabah MOUMOU, Myriam MUNIER, Isabelle PERIN, Damien SPINDLER, Jean THOMAS

**Représenté (es) :**

David CARNEIRO par Isabelle BASSO, Victor GEORGE par Franck BRIEY

**Excusé (es) :**

Maria ROSA

**Absent (es) :**

**Secrétaire de séance :**

Emmanuelle SIMON

---

**Formalités de publicité effectuées le 19 septembre 2023**

**Avant d'entamer la séance, il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein de l'Assemblée municipale. Mme SIMON Emmanuelle, adjointe au Maire ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été élue pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.**



**MAINTIEN OU NON DES FONCTIONS DE MADAME ELISABETH GUERQUIN, ADJOINTE AU MAIRE, APRES RETRAIT DE L'ENSEMBLE DE SES DELEGATIONS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-18 et L.2122-20,

Vu l'arrêté n°2022/40 du 28 mars 2022, par lequel le Maire a donné délégation de fonction et de signature à un Adjoint, Madame Elisabeth GUERQUIN, dans les domaines suivants :

- Fêtes et cérémonies (Comité des fêtes, Comité de Jumelage, Fête patronale, Fête de la musique, Fête des voisins, Saint-Nicolas, Marché hebdomadaire) ;
- Harmonie municipale ;
- Associations sportives – O.M.S. – Associations culturelles et diverses ;
- Gestion des structures municipales et plannings des structures communautaires (salles, gymnases, terrains..., schéma directeur des équipements sportifs) ;
- Label ville sportive.

Vu l'arrêté n°2023/101 du 4 septembre 2023, par lequel le Maire a retiré les délégations de fonctions à Mme Elisabeth GUERQUIN,

Considérant qu'il est nécessaire de préserver la bonne marche de l'Administration municipale,

Considérant que, aux termes de l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsque le Maire a retiré les délégations qu'il avait données à un Adjoint, le Conseil municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions.

Il est demandé au Conseil municipal de prendre acte du retrait des délégations de fonction et de signature à Madame Elisabeth GUERQUIN, Adjointe au Maire ; de se prononcer sur la nature du scrutin, public ou secret et de décider du maintien ou non des fonctions d'Adjointe au Maire de Madame Elisabeth GUERQUIN.

**Mme PERIN, M. BRIEY et par procuration M. GEORGE, M. LUCQUIN, M. METOR ont quitté la salle ne voulant pas prendre part au vote.**

**Le Conseil municipal,**

**DECIDE**

**à l'unanimité : 13 voix pour donc 1/3 des voix**

- ***de se prononcer par le biais d'un scrutin secret***

**Composition du bureau de vote :**

M. Jean-Michel GUYOT, Maire : Président

2 Conseillers municipaux les plus âgés : M. Jean THOMAS et M. François CARNEIRO.

2 Conseillers municipaux les plus jeunes : Mme Océane HANQUET et Mme Sabah MOUMOU.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin dans l'urne prévue à cet effet et a signé la feuille d'émargement.

Le dépouillement du vote a commencé à 18 h 38.

Il a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 21

Bulletins blancs et nuls : 2

Pour : 4

Contre : 15

**Le Conseil municipal,**

**DECIDE**

**à la majorité**

- ***de prendre ACTE du retrait des délégations de fonction et de signature à Madame Elisabeth GUERQUIN, Adjointe au Maire,***
- ***DECIDE de faire cesser les fonctions de Madame Elisabeth GUERQUIN en tant qu'Adjointe au Maire.***

